



Hôpitaux Civils de Colmar

Pasteur - Pasteur 2 - Le Centre pour Personnes Agées
39, avenue de la Liberté - 68024 COLMAR CEDEX
Tél : 03-89-12-40-00 / Fax : 03-89-12-42-98
site internet : www.ch-colmar.fr

Direction des Ressources Humaines Développement des compétences et formation

Secrétariat : 03.89.12.40.14
Télécopie : 03.89.12.45.38

Etablissement certifié par la Haute Autorité de Santé

Affaire suivie par Julie WITWICKI
☎ 03.89.12.40.15
✉ concours@ch-colmar.fr

Colmar, le 12 avril 2022

AVIS DE CONCOURS ADJOINT DES CADRES HOSPITALIERS DE CLASSE NORMALE

TYPE DE POSTE A POURVOIR :

- Grade : **Adjoint des cadres hospitaliers de classe normale**
Branche « gestion administrative générale »
- Mode de recrutement : **Concours externe sur titres**
- Nombre de postes : **2**

CONDITIONS POUR CONCOURIR :

Peuvent faire acte de candidature, les candidats titulaires d'un baccalauréat ou d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau IV ou d'une qualification reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007.

MODALITES DU CONCOURS :

Le concours externe comporte :

- Une épreuve d'admissibilité sur titres,
- Une épreuve d'admission d'entretien avec le jury.

Le programme du concours est précisé en annexe du présent avis de concours. Il est également disponible à l'annexe 1 / II / B de l'arrêté du 27 septembre 2012 fixant la composition du jury et les modalités d'organisation des concours externe et interne permettant l'accès au premier grade du corps des adjoints des cadres hospitaliers.

PIECES A FOURNIR IMPERATIVEMENT POUR L'INSCRIPTION :

A l'appui de leur demande de candidature, les candidats doivent joindre les pièces suivantes :

- Une lettre de candidature motivée,
- Un curriculum-vitae détaillé indiquant les diverses fonctions occupées, les missions confiées et les périodes d'emploi,
- La copie des titre(s) et diplôme(s) certifié(s) conforme(s) à l'original.

Le dossier de candidature doit parvenir, par courrier recommandé, à l'attention de Monsieur le Directeur des Hôpitaux Civils de Colmar – Direction des Ressources Humaines - 39, avenue de la Liberté – 68024 COLMAR Cedex.

DELAI DE RIGUEUR POUR L'INSCRIPTION :

30 juin 2022, le cachet de la poste faisant foi.

Le Directeur des Hôpitaux Civils
Pour le Directeur et par délégation,
Le Directeur Adjoint

Jérôme DELSOL

PROGRAMME DES EPREUVES
CONCOURS D'ADJOINT DES CADRES HOSPITALIERS
Branche « gestion administrative générale »

1. Organisation constitutionnelle et administrative de la France et principes de l'action administrative :

- la Constitution du 4 octobre 1958 ; le pouvoir exécutif, le pouvoir législatif ;
- la loi et le règlement ; la hiérarchie des normes ;
- organisation et fonctionnement de l'administration : administration centrale, services déconcentrés, collectivités territoriales, établissements publics.

2. Organisation du système de santé :

- organisation des établissements publics de santé et des établissements sociaux et médico-sociaux (fonctionnement administratif et financier ; organes de décision et instances consultatives) ;
- organisation hospitalière et rôle des agences régionales de santé ;
- place de l'utilisateur dans le système de soins.

3. Gestion administrative dans les établissements de la fonction publique hospitalière :

- recrutement, droits et obligations du fonctionnaire ;
- dispositif de formation tout au long de la vie, plan de formation ;
- conditions de travail : rémunération, temps de travail et gestion du temps de travail, risques professionnels ;
- accueil des usagers, droit des usagers et médiation.